Envoyé en préfecture le 24/07/2026
Reçu en préfecture le 24/07/2026
Publié le
ID : 037-213700743-20260722-2026_44-DE

Séance du 22 juillet 2026

Délibération n°2026_044

1.4 – Autres types de contrats

Convention d'intervention pour l'entretien des espaces verts de l'Association Syndicale Libre de la Maison de Santé Pluridisciplinaire

L'an deux mil vingt-six, le **vingt-deux juillet à vingt heures**, le conseil municipal de la commune de Chouzé-sur-Loire dûment convoqué conformément aux dispositions de l'art L 2121-17 du CGCT, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie sous la Présidence de Monsieur Gilles THIBAULT, Maire.

Date de la convocation : 16 juillet 2026

Nombre de conseillers en exercice : 19
Nombre de conseillers présents : 17
Nombre de conseillers votants : 19

Présents :
Monsieur Gilles THIBAULT Maire,
Monsieur Pierre DAVID, Madame Marina DANTIC, Madame Françoise ROUX, Monsieur Yvan BOIDÉ, Adjoints,

Monsieur Frédéric BIEMON, Madame Marie BOTTI, Madame Vanessa BRUNET, Madame Lise DASSONVILLE, Monsieur Guillaume DELANOUE, Madame Eva DIMA, Monsieur Laurent HERLIN, Monsieur Nicolas JAUSELON, Madame Charline MABILEAU, Monsieur Patrick MARTINEZ, Madame Guylaine THIBAULT, Madame Laurence VENNEVIER.

Absents ayant donné pouvoir : Monsieur Christian THOUET a donné pouvoir à Monsieur Pierre DAVID, Monsieur Éric BRISSET a donné pouvoir à Monsieur Gilles THIBAULT
Absents ou absents excusés :

Secrétaire de séance : Guillaume DELANOUE

EXPOSÉ DES MOTIFS

Dans le cadre de l'entretien des espaces verts de la Maison de Santé Pluridisciplinaire située rue des Moulins, il est proposé de conclure une convention entre la commune de Chouzé-sur-Loire et la société Citya, syndic de l'Association Syndicale Libre (ASL) de la MSP.

Cette convention a pour objet de définir les modalités d'intervention des services techniques communaux ainsi que les conditions de refacturation des prestations réalisées.

Les interventions pourront comprendre notamment :

- la tonte avec ramassage ;
- le débroussaillage et le désherbage ;
- la taille des haies et arbustes ;
- l'arrosage des végétaux.

Les prestations seront réalisées selon les besoins afin de maintenir les espaces verts dans un état d'entretien satisfaisant.

Les interventions feront l'objet d'une facturation annuelle sur la base des tarifs horaires fixés par la Commission Locale d'Évaluation des Transferts de Charges (CLECT) du 17 mars 2025, soit :

- Main-d'œuvre : 26,25 € par heure ;
- Coût moyen et gros matériel : 23,00 € par heure.

Envoyé en préfecture le 24/07/2026
Reçu en préfecture le 24/07/2026
Publié le
ID : 037-213700743-20260722-2026_44-DE

La convention est conclue pour une durée d'un an, renouvelable par tacite reconduction, avec une prise d'effet rétroactive au 1er janvier 2025.

Au vu de ces éléments,
Vu le Code général des collectivités territoriales ;
Considérant qu'il convient de formaliser les modalités d'intervention des services techniques communaux pour l'entretien des espaces verts de l'Association Syndicale Libre de la Maison de Santé Pluridisciplinaire de Chouzé-sur-Loire ;
Considérant que cette convention définit les prestations susceptibles d'être réalisées par les services communaux ainsi que leurs modalités de refacturation ;
Considérant que les prestations seront facturées annuellement sur la base des tarifs horaires fixés par la Commission Locale d'Évaluation des Transferts de Charges (CLECT) du 17 mars 2025 ;

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide :

- **d'approuver** la convention d'intervention pour l'entretien des espaces verts de l'Association Syndicale Libre de la Maison de Santé Pluridisciplinaire de Chouzé-sur-Loire, annexée à la présente délibération ;
- **d'autoriser** Monsieur le Maire à signer cette convention ainsi que tout document nécessaire à son exécution ;
- **de dire** que les recettes correspondantes seront encaissées au budget communal.

Le secrétaire de séance,
Guillaume DELANOUE

Signé électroniquement par : Guillaume DELANOUE
Date de signature : 24/07/2026
Qualité : Chouzé-sur-Loire - Secrétaire de séance

Le Maire,
Gilles THIBAULT

Signé électroniquement par : Gilles THIBAULT
Date de signature : 23/07/2026
Qualité : Chouzé-sur-Loire - Maire